#### **INFORMATIONS**

Les paiements s'effectuent tous les mois soit

- par carte bancaire via le portail famille

- en espèce

- par chèque, libellé à l'ordre du trésor public

- par chèques vacances

- par prélèvement bancaire

- par chèque CESU

Une boîte aux lettres a été installée devant la mairie pour les paiements par chèque. Pour les paiements en espèces et les réclamations, des permanences sont

assurées en mairie par le régisseur, le jeudi entre 13h30 et 16h30.

## **INSCRIPTIONS**

Les inscriptions pour le restaurant scolaire, les mercredis après-midi (ALAE) et les vacances scolaires (ALSH) sont obligatoires.

Les inscriptions se font sur le portail famille, accessible depuis le site internet de la commune : www.gagnac-sur-garonne.fr

Pour le restaurant scolaire et les mercredis après-midi, vous devrez inscrire votre enfant au plus tard 15 jours à l'avance.

Pour les vacances scolaires, vous devrez inscrire votre enfant au plus tard 15 jours avant le premier jour de vacances. Au-delà de ces dates, les inscriptions seront bloquées.

En cas de non-respect de ces règles d'inscription, les modalités suivantes seront appliquées :

Enfant non-inscrit

Enfant inscrit mais absent

**RESTAURANT SCOLAIRE** 

Si l'enfant est présent, le repas est facturé **7,50 €** 

Facturation selon tarifs en vigueur

Mercredi après-midi Vacances scolaires

Accueil de l'enfant refusé

Facturation selon tarifs en vigueur

Sauf si l'absence de l'enfant inscrit est justifiée sur présentation d'un certificat médical dans un délai maximum de 48h.

En cas de besoin, le bureau situé à l'accueil du centre pourra vous renseigner ou vous aider dans les démarches d'inscription.

>>> Tout retard non justifé ou abusif des familles pour récupérer les enfants à la fermeture des services se verra appliquer une pénalité de 20€ à chaque retard.



## **PÉRIODE SCOLAIRE: ALAÉ**

Accueil de Loisirs Associé à l'École

**VACANCES SCOLAIRES: ALSH** 

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

L'entrée se fait par la rue du Chêne Vert, côté école maternelle.

Accueil: lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 7h30 à 8h30, de

de 15h45 à 18h30

**VACANCES SCOLAIRES** 

MATIN > accueil échelonné de 7h30 à 9h.

possibilité de déposer ou de récupérer votre enfant entre 11h45 et 12h ou entre 13h et 13h30

SOIR > départ échelonné entre 16h30 et 18h30

Accueil pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30

#### L'ACCUEIL DE VOTRE ENFANT

MATIN > accueil échelonné de 7h30 à 8h15

départ échelonné de 15h45 à 18h30 - pour la tranche 1 : de 15h45 à 17h30 pour la tranche 2 : de 17h30 à 18h30

MERCREDI > de 13h à 18h30, accueil et départ échelonnés de 13h à 13h30 départ échelonné de 16h30 à 18h30 (hors activité associative spécifique).

Les enfants inscrits à la cantine sont sous la responsabilité du Centre d'Animation de 11h30 à 13h30. Les enfants ne peuvent pas être récupérés, ni être déposés pendant ce temps. Pour le goûter, pensez à donner une collation à votre enfant.

#### **NOUVEAUX TARIFS**

Tranche	QUOTIEN Familial	ALAE (matin, midi, soir 1 et soir 2)	REPAS	MERCREDI après-midi
	0.000			
1	0-200	0,10 €	0,80 €	2,00 €
2	201-400	0,20 €	0,90 €	2,25 €
3	401-600	0,30 €	1,00 €	2,50 €
4	601-800	0,40 €	1,00 €	2,75 €
5	801-1000	0,50 €	1,00 €	3,00 €
6	1001-1200	0,60 €	2,60 €	3,25 €
7	1201-1400	0,70 €	3,10 €	3,50 €
8	1401-1600	0,80 €	3,30 €	3,75 €
9	1601-1800	0,90 €	3,50 €	4,00 €
10	1801-2000	1,00 €	3,70 €	4,25 €
11	2001 et +	1,10 €	3,90 €	4,50 €
12	Extérieurs (hors ULIS)	1,20 €	4,10 €	4,75 €

Une notification mensuelle par mail et par SMS informera les familles de l'émission des factures.

Les règlements intérieurs du Centre d'Animation et

du restaurant scolaire sont disponibles à l'accueil de la

mairie et au Centre d'Animation.

Coût moyen d'un repas dans la restauration scolaire en France\* 8,49€

\*source Enquête

### **TARIFS ALSH**

QUOTIEN Familial	Demi-journée	Journée	Repas
0-200	3,50 €	7,00 €	1,90 €
201-400	3,75 €	7,50 €	2,10 €
401-600	4,00 €	8,00 €	2,30 €
601-800	4,25 €	8,50 €	2,50 €
801-1000	4,50 €	9,00€	2,70 €
1001-1200	5,00 €	10,00 €	2,90 €
1201-1400	5,50 €	11,00 €	3,10 €
1401-1600	6,00€	12,00 €	3,30 €
1601-1800	6,50 €	13,00 €	3,50 €
1801-2000	7,00 €	14,00 €	3,70 €
2001 et +	7,50 €	15,00 €	3,90€
Extérieurs	8,00 €	16,00 €	4,10 €
	FAMILIAL 0-200 201-400 401-600 601-800 801-1000 1001-1200 1201-1400 1401-1600 1601-1800 1801-2000 2001 et +	FAMILIAL     Demi-journée       0-200     3,50 €       201-400     3,75 €       401-600     4,00 €       601-800     4,25 €       801-1000     4,50 €       1001-1200     5,00 €       1201-1400     5,50 €       1401-1600     6,00 €       1601-1800     6,50 €       1801-2000     7,00 €       2001 et +     7,50 €	FAMILIAL         Demi-journée         Journée           0-200         3,50 €         7,00 €           201-400         3,75 €         7,50 €           401-600         4,00 €         8,00 €           601-800         4,25 €         8,50 €           801-1000         4,50 €         9,00 €           1001-1200         5,00 €         10,00 €           1201-1400         5,50 €         11,00 €           1401-1600         6,00 €         12,00 €           1601-1800         6,50 €         13,00 €           1801-2000         7,00 €         14,00 €           2001 et +         7,50 €         15,00 €

Réduction iournalière de la CAF 31 Convention Vacances Loisirs

QUOTIEN FAMILIAL	ALSH	SĖJOURS
0-400	5 €/ jour	18 €/ jour
401-600	4 €/ jour	12 €/ jour
601-800	3 €/ jour	10 €/ jour
>801	0	0

## TARIFS CAJ

Tranche	QUOTIEN Familial	Participation annuelle au CAJ
1	0-400	15,00 €
2	401-800	20,00 €
3	801-1200	25,00 €
4	1201-1600	30,00 €
5	1601-2000	35,00 €
6	2001 et +	40,00 €
7	Extérieurs	60,00 €

# **SORTIES ET SÉJOURS**

Pendant les vacances scolaires, des sorties et des séjours (ski, plage...) seront proposés. Une participation sera facturée en supplément.